

Comme ailleurs dans le monde, rassemblons-nous à Paris le **samedi 8 octobre à 14h** pour la libération de **Julian Assange** (communiqué)

« Nous ne pouvons lutter contre les injustices qu'à partir du moment où elles sont révélées »

Julian Assange



Douze ans de persécution, douze ans de *lawfare* (instrumentalisation politique de la justice), douze ans de privation de liberté... Depuis 2010, le journaliste australien Julian Assange subit la vengeance de Washington. Qu'a-t-il fait ? WikiLeaks, l'entreprise de presse qu'il a fondée en 2006, a publié des documents accablants sur les États-Unis obtenus grâce à la lanceuse d'alerte issue de l'US Army Chelsea Manning : crimes de guerre en Irak et en Afghanistan, atteintes graves aux droits humains à Guantánamo, turpitudes de la diplomatie états-unienne, etc.

Ainsi, c'est pour avoir rempli sa mission de journaliste et révélé des informations d'intérêt public que Julian Assange est pourchassé, torturé, calomnié. Cela fait trois et demi qu'il croupit dans la prison de haute sécurité de Belmarsh au Royaume-Uni, avec une santé déclinante, attendant de savoir s'il sera livré par Londres aux États-Unis, où il risque jusqu'à 175 années de prison pour « espionnage ». Les voies juridiques pour éviter l'extradition s'amenuisent...

En plus de l'immense injustice faite à un homme et à ses proches, la persécution de Julian Assange est aussi une tentative de criminalisation du journalisme d'investigation. C'est le droit d'informer et d'être informé qui est attaqué. Il s'agit d'une volonté d'intimider à la fois la presse – en particulier les journalistes qui seraient tentés de s'inspirer du travail de WikiLeaks – et les lanceurs d'alerte potentiels. Si un journaliste australien qui a publié en Europe est traduit devant un tribunal états-unien et jugé en vertu des lois de ce pays, qui osera rendre publiques des informations qui pourraient déplaire au gouvernement US ? Seule une large mobilisation peut enrayer cet engrenage funeste.

En ce qui concerne la France, pays avec lequel Julian Assange a de nombreux liens, elle peut et doit lui offrir l'asile politique, comme l'a fait le Mexique par la voix du président Andrés Manuel López Obrador.

Le 8 octobre, une chaîne humaine entourera le Parlement britannique pour demander la libération de Julian Assange. Plus de 3 500 personnes se sont déjà inscrites pour y participer. Parallèlement à cette grande action, de nombreux rassemblements auront lieu dans le monde. En France, le Comité de soutien Assange et les trente-sept organisations et médias signataires de « L'Appel de Paris pour Julian Assange » proposent de se réunir à 14 h à côté de la réplique de la statue de la Liberté – suivez notre regard... – qui se trouve sur l'île aux Cygnes, sous le pont de Grenelle, dans le 15^e arrondissement (détails ci-dessous). Des journalistes, des responsables syndicaux et associatifs, des élus prendront la parole.

Pour la liberté de la presse. Pour les droits humains. Pour les idéaux démocratiques. Pour la justice et la vérité. Julian Assange doit être libéré, protégé et indemnisé.

Paris, le 1^{er} octobre 2022

Signataires : Acrimed ; Alertes.me ; Altermidi ; Alternatiba Montpellier ; Anticor ; ANV-COP21 Montpellier ; Assange, l'ultime combat ; Association nationale des communistes (ANC) ; Attac France ; Au poste ; Blast, le souffle de l'info ; Le Canard réfractaire ; CAPJPO-EuroPalestine ; Comité de soutien Assange ; Compagnie Erinna ; Convergence nationale des collectifs de défense et développement des services publics ; Delphi Initiative for the Defense of Democracy ; Demain Le Grand Soir ; Éluclid média ; Fédération internationale des journalistes (FIJ) ; Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) ; Le Grand Soir ; Halte au contrôle numérique ; Institut homme total (IHT) ; Là-bas si j'y suis ; Librairie Résistances ; Ligue des droits de l'Homme (LDH) ; Maison des lanceurs d'alerte ; Les Mutins de Pangée ; Pourlecinema.com ; Rencontre annuelle des lanceurs d'alerte ; Robin des lois ; Syndicat national des journalistes (SNJ) ; Syndicat national des journalistes CGT (SNJ-CGT) ; Terre et Liberté pour Arauco ; Toute la France avec Assange – Unity4JFrance ; Vegan Corporation ; Le Vent Se Lève.

Précisions sur le lieu du rassemblement : pour rejoindre la réplique de la statue de la Liberté, il faut se rendre à l'extrémité de l'île aux Cygnes située sous le pont de Grenelle dans le 15^e arrondissement. On peut y accéder en métro, par les lignes 10 (Charles Michels) et 6 (Bir-Hakeim), ou avec le RER C (Avenue du Président Kennedy-Maison de Radio France).

Pour toute information, contacter le Comité de soutien Assange :
comitesoutienassange@protonmail.com